

Objet : Schéma d'usage des T.I.C

L'appropriation des technologies d'information et de communication par les populations des territoires ruraux constitue un enjeu de première importance dans les logiques de désenclavement. Il s'agit pour le Pays de mettre les moyens numériques au service des projets des territoires, des politiques publiques, des initiatives privées, des besoins des habitants. Un autre enjeu est celui de l'appropriation du numérique par les élus, les décideurs, les habitants, les commerçants... Il ne faut pas laisser l'écart se creuser davantage entre ceux qui « savent » et ceux qui ne « savent » pas.

Le Pays souhaite donc définir, dans le cadre d'un schéma territorial, les modalités optimales d'accessibilité des populations rurales aux T.I.C :

- Développement de l'usage
 - o action de sensibilisation générale
 - o action de sensibilisation des groupes cibles (jeunes/femmes)
 - o action d'expérimentation des nouveaux usages des T.I.C

- Développement de l'accès
 - o Optimisation du réseau des espaces publics numériques
 - o Mise en place des projets concrets permettant d'améliorer les services à la population.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération s'élève à 34 000 € pour lequel le cofinancement suivant pourrait être sollicité :

- | | |
|----------------------|----------|
| - - Conseil Régional | 15 000 € |
| - - Conseil Général | 10 000 € |
| - - Autofinancement | 9 000 € |

Monsieur le Président demande à se prononcer sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de ces actions par le Syndicat Mixte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical accepte de se prononcer favorablement sur le principe de la maîtrise d'ouvrage de ces actions par le Syndicat Mixte, l'autoriser à déposer des dossiers de demande de subvention auprès des organismes cofinanceurs et à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Béziers, le 06 avril 2006.

Le Président
Francis BOUTES

Reçu en Sous-Préfecture De Béziers Le 24 avril 2006
